Département des Ardennes

MAIRIE
LES AYVELLES

08000

# Le trait d'union Ayvellois

**Octobre 2026** **N° 77**

## *SOMMAIRE*


*P 2 □ édito du maire*
*P 3 et 4 □ infos communales*
*P 5 □ à l' école*
*P 6 □ retour sur images*
*P 7 □ CLSH d'été*
*P 8 □ la fête du village*
*P 9 □ retour sur images*
*P 10 □ la prudence est de mise*
*P 11 □ circuler en sécurité*
*P 12 □ hommages*
*P 13 □ à noter sur vos agendas*
*P 14 □ histoire du Beaujolais Nouveau*
*P 15 □ côté jardin*
*P 16 □ divertissements et festivités*

# Édito du maire

Chères Ayvelloises, chers Ayvellois,
Les mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par un été particulièrement éprouvant, rythmé par des épisodes de canicule intenses et répétés. Face à ces conditions climatiques extrêmes, notre priorité absolue a été de veiller sur chacun d'entre vous et en particulier sur les plus fragiles. Nous avons fermé l'école pour préserver nos plus jeunes, tandis que nos secrétaires ont pris régulièrement des nouvelles de nos aînés. Suite à ces événements, il est de notre devoir de repenser nos actions afin de mieux faire face au dérèglement climatique pour les années à venir. Dans l'immédiat, nous avons profité d'une offre de l'entreprise EDF pour acquérir plusieurs climatiseurs mobiles, en attendant de pouvoir équiper notre école et nos bâtiments publics d'un système de rafraîchissement à la fois sobre et efficace.
Ce bulletin est également l'occasion de faire le point sur les projets engagés, réalisés et à venir cette année.
**Sécurité routière** : nous avons sécurisé la rue de Chalandry en l'équipant de quatre ralentisseurs (dos d'âne) et d'une écluse. Cette réalisation a été subventionnée en partie par la Préfecture et le Conseil Départemental. Malgré ces aménagements, certains conducteurs continuent d'adopter une vitesse excessive ; nous mettons tout en œuvre pour les verbaliser.
Dans le clos Barrois, un passage piéton a été tracé au niveau de l'aire de jeux et un « Cédez le passage » a été mis en place.
**Rénovation de l'école** : notre école a fait en partie peau neuve. Sa façade a été ravalée et sa toiture refaite grâce à l'obtention de subventions de la Région Grand Est et d'Ardenne Métropole. De plus, nos agents communaux ont rénové le portail en le parant de couleurs, une réalisation qui a remporté un vif succès. Merci à eux pour leur travail !
**Entretien du patrimoine communal :** le toit commun à l'atelier et à la salle des associations a été entièrement rénové. Nous avons également procédé à la réfection de sept avaloirs qui menaçaient de s'effondrer. Il nous en reste encore plus de trois cents à traiter au fil du temps.

**Les projets à venir** :

- La mise en sécurité de la rue des Mapailles et de la rue de la Warenne ;
- L'extension de notre réseau de vidéoprotection ;
- L'enfouissement des derniers réseaux électriques de notre commune rue du Paquis ;
- La réhabilitation progressive de la salle des associations ;
- Le rejointoiement des pierres de la façade de l'école.

Alors que nous tournons la page de cet été très chaud et mouvementé, le mois de septembre marque le retour à un rythme plus soutenu. Que ce soit sur le chemin de l'école pour nos enfants et nos jeunes gens, au travail ou au sein de nos associations locales, cette période reste synonyme de renouveau et de dynamisme.
Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite une très bonne rentrée à toutes et à tous, aux élèves, aux enseignants, aux acteurs économiques ainsi qu'à tous les bénévoles qui font vivre notre village.
Que cette nouvelle année scolaire et associative vous apporte réussite, épanouissement et concrétisation dans vos projets.
Excellente lecture à toutes et à tous.
Je reste à votre entière disposition.

***« On n'a jamais fini d'apprendre, et c'est ce qui fait la beauté de la vie. »***
(Michel TOURNIER)

S. TUCCI, Maire

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**
TUCCI Sylvia

**MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION**
BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carol
MARTIN Martine
PILARD Gérald
SIMON Muriel

# Infos communales

## RECENSEMENT

du jeudi 21 janvier au samedi 20 février

Le recensement de la population sert à comptabiliser le nombre d'habitants en France et à connaître leurs caractéristiques pour adapter les décisions publiques et financer les communes.

**Financement des communes**

- Détermine la participation financière de l'État au budget de chaque commune (dotation globale de fonctionnement).
- Fixe le nombre de conseillers municipaux et le mode de scrutin.

**Aménagement du territoire et services**

- Aide à planifier les besoins en infrastructures : écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite ou équipements sportifs.
- Permet d'adapter les réseaux de transports en commun selon les trajets domicile-travail et l'évolution des quartiers.

**Connaissance statistique**

- Mesure l'évolution démographique, l'âge, les professions et les conditions de logement de la population.
- Fournit des données officielles consultables sur le site de l'Insee ou via Le recensement et moi pour éclairer les projets des collectivités et des entreprises.

**Deux agents recenseurs, Alexandra SONET et Patricia BARON, sont désignés sur notre commune, merci de leur réserver un bon accueil.**

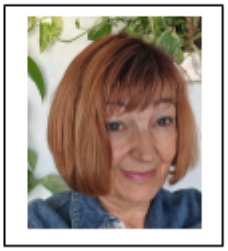

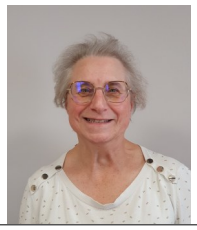

**Mme Véronique LINGLET**
**Agent suppléant**

- Le recensement a une finalité exclusivement statistique
- Le recensement est :

**OBLIGATOIRE**
acte civique

**CONFIDENTIEL**
résultats anonymisés

**DÉCLARATIF**
pas de remise en cause des réponses de l'habitant

**Un courrier sera déposé prochainement dans votre boîte aux lettres.**

# Infos communales

## Création d'un groupe WhatsApp voisins vigilants

**Message rédigé par Mme Stéphanie PASLAWSKY, habitante de Les Ayvelles**
Chers habitants de Les AYVELLES,
Je souhaite m'adresser à vous concernant la situation des cambriolages qui touchent notre village, ainsi que la périphérie de Charleville, et même au niveau départemental et national.
Ayant été moi-même victime de cambriolages sur ma propriété, j'ai jugé nécessaire de créer un groupe WhatsApp intitulé **"Voisins vigilants de Les AYVELLES".**

Cette initiative m'a été conseillée par Madame TUCCI et les forces de l'ordre. La mairie mettra en place une extension de vidéo protection au niveau du parking du cimetière, mais en associant le groupe des voisins vigilants, nous pourrons tous ensemble veiller sur notre commune et sur les biens d'autrui.
Si vous souhaitez rejoindre le groupe, vous êtes les bienvenus. Il vous suffit de transmettre votre numéro de portable, ainsi que votre nom et prénom, à la mairie, et je me chargerai d'ajouter vos coordonnées au groupe.
Soyez assurés que vos données resteront strictement confidentielles. L'objectif n'est pas de créer une psychose, mais de renforcer notre solidarité et notre bienveillance entre ayvellois.

Madame Stéphanie PASLAWSKY

## ASSOCIATION F.A.C.I.L.E

Après une année à l'arrêt, la section Peinture sur soie a repris son activité depuis début septembre le lundi de 14h00 à 16h00.
Pour plus de renseignements : 06.08.16.60.37

La création de la **section Sophrologie** en septembre 2026 permet à 12 adhérentes de profiter des bienfaits des séances menées par Cyrielle CAUMONT.

## Attention :

### 12 mars 2027
**date limite d'inscription sur les listes électorales.**

Votre inscription est indispensable pour participer aux élections présidentielles du 18 avril et du 2 mai 2027.
Elle peut se faire en ligne (Téléservice Service-Public) ou vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

# A l'école

## RETROSPECTIVE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

« Les contes », projet de l'année scolaire et fil conducteur pédagogique a relié tous les apprentissages de l'année scolaire dernière (sciences, langages, arts).
Les enfants des classes du CP au CM2 ont pu poursuivre l'apprentissage de la natation.
Les élèves du CP au CM2 ont suivi une conférence sur le cyber-harcèlement et les risques de l'internet, animée par la gendarmerie. Les parents ont également pu en bénéficier.
Les Anciens Combattants sont intervenus sur le devoir de mémoire (CM1/CM2).
La fête de l'école avec pour thème « Les contes » a été un moment très convivial. Les parents ont apprécié les spectacles préparés par les enseignants et les élèves. Ce fut un beau moment de partage en cette fin d'année scolaire.
**Voyages scolaires** : l'Arche de Noé (PSMS/MSGS), les grottes de Ham (CP/CE1), Boult aux Bois (CE2) et Versailles (CM1/CM2).
**Lors d'une petite cérémonie le jour des vacances, Mme TUCCI et M FERRAZ ont offert aux enfants de CM2 une calculatrice pour leur entrée en 6ème.**
L'année scolaire s'est malheureusement terminée avec le retrait d'un poste d'enseignant. Depuis quelques années, comme sur tout le territoire national, nous enregistrons une baisse du nombre d'élèves.
M BRANCHUT, enseignant de la classe de CM2, a quitté le regroupement scolaire à regret. Merci à lui pour son enseignement dispensé aux élèves pendant plusieurs années. C'est avec émotion que les élèves lui ont fait part de leur reconnaissance le jour de la fête de l'école.

## ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

**Organisation pédagogique : 131 élèves répartis en 6 classes** :
**3 classes aux Ayvelles** : **Petits et Moyens (Mme Felot, Marie ATSEM)**, **Moyens et Grands (Mme Maslach, Catherine ATSEM)**, **CE1-CE2 (Mmes Destrée et Cocu, Mme Baccini AESH).**
**3 classes à Chalandry-Elaire : CP-CE1 (Mme Mahaut)**, **CE2-CM1 (Mme Dehoche)**, **CM1-CM2 (Mme Schneider et Mme Mezrar AESH).**
**Equipe périscolaire** : Claudie, Marie et Isabelle (en remplacement de Pascale) assurent la cantine, Claudie la garderie et Isabelle l'accompagnement du bus .

**Projet pédagogique de l'année scolaire** : « Les sciences » avec présentation aux parents du travail effectué.
Mise en place du « **Café des parents** » au sein de l'école pour faire vivre l'école et monter des projets conjointement avec les parents (ex : le marché de Noël). Ce sera un lieu de discussion, d'échange, de partage d'expériences.
**Projet LIFE Biodiversité** avec l'association RENARD (naturalistes ardennais pour la protection de la nature) : création d'un jardin potager écologique et accueillant pour la biodiversité.
**Piscine** pour les élèves du CP au CM2.
**Photo scolaire** le 5 novembre.
**Semaine du goût** : Monsieur Blainville du restaurant Le Pichet interviendra le 12 octobre dans toutes les classes.

# Retour sur images

**Travaux dans notre commune.**

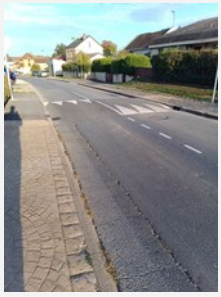

**Sécurisation de la rue de Chalandry**
Réalisation de quatre dos d'âne et mise en place d'une chicane
Travaux subventionnés à hauteur de :
- 30 % par la DETR( Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux )
- 23 % par la recette des Amendes de Police
- 47 % par la collectivité

**Rénovation de la toiture et ravalement de la façade de l'école communale (par hydrogommage)**
Travaux subventionnés à hauteur de :
- 42 % par la Région Grand Est
- 30 % par le Fonds Territorial Communautaire d'Ardenne Métropole
- 28 % par la collectivité

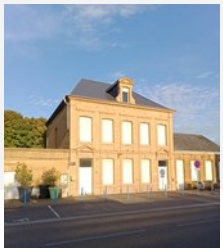

**Désamiantage et remplacement de la couverture en fibro ciment de la toiture par des tôles isolées pour l'atelier communal et la salle des associations**
Une subvention de 50 % est demandée à la région Grand Est pour le désamiantage.

**Réfection du portail de l'école**
Merci à notre agent communal et à nos stagiaires pour la qualité des travaux de peinture qu'ils ont exécutés.

**Travaux divers**
**Entretien de nos voiries :** réfection de 7 avaloirs et remplacement de bordures dégradées.
**Entretien des logements communaux** : rénovation d'une salle de bain.

**Mariage civil**

Virginia CODANT et Kévin BAULMONT entourés de leurs 3 enfants, famille et amis se sont dit oui.
Mme Sylvia TUCCI Maire de la commune, assistée de Mme Carol BOUCHEX BELLOMIE, a reçu leur consentement le 22 août.

Toutes nos félicitations à eux.

# Centre de loisirs d'été

## Du jamais vu cette canicule !

L'équipe d'animation a dû et a su adapter les activités en tenant compte de l'âge des enfants. Les sorties à la piscine ont été les bienvenues.
Les « petites » sorties ont permis aux enfants de se rendre au domaine de Vendresse où ils ont pu bénéficier de toutes les animations proposées par ce parc de loisirs et de nature. A la ferme de Liart ils ont participé à des ateliers en compagnie des animaux.
Moment de forte émotion : la journée exceptionnelle au parc Walygator aux dires des enfants et des parents accompagnateurs.
Pendant quatre semaines, un forum de discussion a été initié entre les enfants et l'équipe d'animation.

**Rendez-vous du 19 au 23 octobre sur le site de Les Ayvelles pour le prochain centre.**

# La fête du village

## LA FETE DU VILLAGE DES 19, 20 et 21 JUIN

Malgré la canicule et les menaces orageuses, la fête du village a battu son plein. Pour faire face à une fréquentation en constante augmentation, la buvette avait été repensée par FACILE ANIM'. Il n'a pas fallu manquer de courage aux bénévoles de l'association pour en assurer sa création ainsi que celle des mange-debout apportant à la fête un nouveau côté convivial bien apprécié. Seul bémol : une file d'attente impressionnante à la caisse de vente des tickets de boissons ! Des réflexions sont déjà en cours pour fluidifier la circulation des personnes et permettre un accès plus rapide aux caisses pour la fête 2027.
Le succès de la soirée du samedi avec DJ Alx était au rendez-vous.
**Nouveauté cette année pour parfaire un programme déjà bien rempli : un feu d'artifice offert par la Mairie**. Tiré après l'embrasement de la poupée, moment toujours très attendu, il a ravi petits et grands.
Le dimanche, jour de la fête de la musique, FACILE GUITARE a donné un concert et animé ainsi l'apéritif offert par la Mairie aux habitants du village. Un grand merci à eux !
Il y a eu pendant ces trois jours tout ce qu'il fallait pour que le succès soit au rendez-vous !

**UN GRAND MERCI A TOUTE L'EQUIPE DE BENEVOLES QUI ASSURE L'ANIMATION DU VILLAGE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 7 ANS.
N'HESITEZ PAS A LES REJOINDRE !**

# Retour sur images

## Journée du 14 juillet

La cérémonie au Monument aux Morts a lancé les festivités de la Fête Nationale. Monsieur POTET, Président de l'Association des Anciens Combattants accompagné de quelques membres de l'association, étaient présents pour cette commémoration. Mme TUCCI a lu un message personnel et déposé une gerbe de fleurs. La traditionnelle brioche a été distribuée aux enfants à l'issue de la cérémonie.
L'assemblée s'est ensuite réunie autour d'un apéritif suivi d'un barbecue, le tout dans une ambiance festive.
Cette journée fut l'occasion de mettre à l'honneur deux agents de la commune. Après avoir retracé leurs parcours professionnels, Mme TUCCI a remis à Madame Catherine BILLY la médaille d'or du travail et à Monsieur David DECHENE, la médaille de Vermeil :

Madame Catherine BILLY, ATSEM à l'école de Les Ayvelles depuis le 1er septembre 1986,
Monsieur David DECHENE, Agent technique de la commune depuis le 1er janvier 1996.

## Course Sedan - Charleville

Dimanche 4 octobre, les Ardennes ont vibré sous un ciel bleu et un soleil qui brillait.
La mythique course Sedan – Charleville, 106ème édition, est considérée comme le semi-marathon (créé en 1906) le plus ancien de ville à ville d'Europe soit 23,6 kms.
Ce sont plus de 4100 coureurs et 1900 foulées roses qui se sont inscrits.
Notre commune était un point de ravitaillement en eau.
Merci aux enfants et à leurs parents d'avoir distribué les bouteilles.

# La prudence est de mise.

## TA SÉCURITÉ, C'EST IMPORTANT !

POUR ALLER À L'ÉCOLE OU AILLEURS, ADOPTE LES BONS RÉFLEXES !

### ESSAIE D'ÊTRE TOUJOURS ACCOMPAGNÉ

POUR LES TRAJETS D'ÉCOLE.

### EN CAS DE DANGER, DIRIGE-TOI VERS UN COMMERCE.

Les commerçants sont là pour t'aider.

### NE JAMAIS MONTER AVEC UNE PERSONNE QUE TU NE CONNAIS PAS

OU QUE TU CONNAIS SANS L'ACCORD DE TES PARENTS.

### À RETENIR :

- EN CAS DE DANGER, VA VERS UN COMMERCE.
- NE MONTE JAMAIS AVEC UNE PERSONNE SANS L'ACCORD DE TES PARENTS.
- ESSAIE D'ÊTRE TOUJOURS ACCOMPAGNÉ POUR TES TRAJETS D'ÉCOLE.
- PARLE-EN TOUJOURS À UN ADULTE EN QUI TU AS CONFIANCE.
- EN CAS DE DANGER, DIRIGE-TOI AUSSI VERS LA MAIRIE.

Ta sécurité, c'est l'affaire de tous !

RESTE PRUDENT, FAIS LES BONS CHOIX, ET N'OUBLIE PAS : TU N'ES JAMAIS SEUL(E) !

# Circuler en sécurité

**La sécurité est l'affaire de tous !**

## CIRCULER EN TROTTINETTE DANS NOTRE VILLAGE

Depuis le 21 septembre, un arrêté municipal pris par Madame la Maire rend **obligatoire le port d'un casque homologué** pour tout conducteur d'engin de déplacement personnel motorisé de type trottinette sur les voies et espaces publics de la commune.

ARRÊTE N° 2026/037

En France, selon les derniers chiffres de la Sécurité routière, en 2025, le nombre d'accidents corporels impliquant des trottinettes électriques principalement, a bondi de 58% en un an.
Le port du casque constitue une mesure de prévention simple, proportionnée, efficace et non contraignante au regard des enjeux de sécurité publique.

## Le respect des dos d'âne et des zones limitées à 30 km/h :

**Pourquoi ?**
Ce n'est pas pour **le plaisir** que ces installations existent.
C'est pour **protéger** vos enfants, votre famille, vos amis et les piétons en général des chauffeurs fous.
Si vous ne respectez pas la vitesse, vous n'êtes pas conscient des dangers, vous êtes irresponsable et non respectueux.

**LE RESPECT = VIE MEILLEURE POUR TOUS**

# Hommages

Gérald LEGER est né le 1er février 1945 à Les Ayvelles où il résida rue de Sedan avec ses parents, son frère et ses trois sœurs.
Il se mariera avec Chantal GODFRIN le 4 septembre 1965, le couple habitera 5 ans à Flize avant de s'installer définitivement rue de Chalandry à Les Ayvelles. De leur union naîtront deux enfants : Yannick décédé en 2016 et Christelle qui réside à Etrépigny. Deux petits-enfants et trois arrières petites filles viendront compléter la famille.
Gérald a fait toute sa carrière professionnelle au journal « l'Ardennais ». Il exerçait la profession de photograveur, se rendant quotidiennement dans les locaux de Reims où il travaillait de nuit. Entré comme apprenti à 15 ans, il fera valoir ses droits à la retraite en 2003.
Passionné par les travaux de peinture et de tapisserie, il n'hésitait jamais à rendre service à tous ses proches et à ses amis. Excellent bricoleur, il participait volontiers à la rénovation des logements de ses enfants et petits- enfants. Très proche des siens, Chantal nous dit : « Il vivait pour sa famille ».
Gérald louait un jardin communal à Les Ayvelles, ses amis le surnommaient « le jardinier de la nuit ». Il lui arrivait de finir ses activités de jardinage avec une lampe torche frontale, tant sa journée était remplie.
Après avoir lutté courageusement contre la maladie, Gérald est décédé le 21 avril 2026 et repose au cimetière de Les Ayvelles.

Une pensée pour madame Annette BEAUDEUX
née FLAMION qui nous a quitté le 16 septembre 2026.

## Du nouveau au pôle de santé

Bienvenue à Claire LISIECKI, diététicienne et à Victoria De ANDRADE orthoptiste, nouvellement installées dans notre commune.

# A noter sur vos agendas

## Evénements à ne pas manquer

**CHORALE GOSPEL**

Rendez- vous le 29 novembre à l'église.

Le groupe « blues voices » de l'AME est un trio vocal aux inspirations Gospel.

Nous vous attendons nombreux pour ce concert. Entrée 5 euros.

**REPAS DES ANCIENS**

Cette année, le repas de nos anciens se déroulera au restaurant « Le Pichet » le 13 décembre à midi.

Profitez d'une pause gourmande avec une cuisine maison et de saison. Un moment pour se faire plaisir et rencontrer d'autres personnes du village.

**SAINT NICOLAS**

Nouveau !! Les enfants du village, de 3 à 12 ans, ont rendez-vous au cinéma Métropolis pour la projection d'un film suivi d'un goûter et distribution de chocolats.

CINEMA METROPOLIS

**CONCOURS SAPIN DE NOEL**

AVIS AUX AMATEURS

La magie de Noël s'invite dans nos rues. Installez un sapin, offert par votre Commune, devant votre maison et décorez le.

Un jury passera admirer vos sapins et récompensera les réalisations les plus originales et féériques.

# Histoire du Beaujolais Nouveau

## Une origine liée à une méthode de vinification et à une affaire de dates.

L'origine du Beaujolais Nouveau remonte au début du 20ème siècle. À l'époque, le vin produit dans la région du Beaujolais était principalement un vin destiné à être conservé et consommé après une longue période de vieillissement. Cependant, les vignerons désireux de produire un vin plus léger et fruité, et à boire rapidement ont adopté la technique de la « **vinification beaujolaise** » tout en tirant partie du **Gamay** noir à jus blanc. En effet, ce **cépage** permet de produire un jus fruité, prêt à déguster dès **l'automne** venu.
Quant à la vinification, elle fait appel à la **macération carbonique**. Elle consiste à fermenter les **raisins** entiers, dans des cuves fermées, en l'absence d'oxygène. Le gaz carbonique issu de la fermentation est ainsi emprisonné. Cette méthode permet de préserver les arômes naturels du raisin et de créer un vin avec des caractéristiques plus fraîches et fruitées. Il y a aussi **la macération semi-carbonique** où le vigneron va cette fois-ci ajouter des levures supplémentaires à la fermentation.

## Une vinification rapide pour une commercialisation anticipée.

Le vin ne reste donc en cuve que quelques jours et est mis en bouteilles dans les 2 mois suivant les vendanges. Les vignerons du Beaujolais ont commencé à utiliser cette technique pour présenter en avance le millésime en cours. Mais depuis un **arrêté de septembre 1951**, il est décidé que la commercialisation des appellations contrôlées doit seulement se faire à partir du 15 décembre de l'année des récoltes. Or, les vignerons du Beaujolais ont pris pour coutume de présenter leurs bouteilles bien avant cette période. C'est alors qu'un bras de fer se joue entre les autorités et les syndicats viticoles qui protestent contre cette mesure. Rapidement, les protagonistes se mettent d'accord. Les vignerons pourront commercialiser certains vins avant le 15 décembre de l'année à condition d'y mentionner sur l'étiquette la mention « nouveau ».
A noter que si le fameux vin rouge primeur est produit dans la région du Beaujolais, au sein des appellations d'origine contrôlée (AOC) **Beaujolais et Beaujolais-Villages**, le terme « Beaujolais Nouveau » n'est pas une AOC en soit.

## A quelle date tombe le Beaujolais Nouveau ?

Depuis 1951, la date de sortie des vins primeurs varie selon les années. Ainsi en 1967, on s'arrête sur une date fixe: le 15 novembre. Cependant, pour des questions administratives, il n'est pas toujours évident pour un vigneron de déclarer ses bouteilles lorsque cette date fixe du 15 novembre tombe un samedi ou un dimanche. Et c'est donc en 1985 que le lancement du Beaujolais Nouveau se fait désormais le **3ème jeudi du mois de novembre**.

## Quelle est la date du Beaujolais Nouveau cette année ?

La sortie des **Beaujolais Nouveaux** aura lieu le **jeudi 19 novembre 2026**. Une date à ne pas manquer si vous désirez célébrer l'arrivée du dernier millésime du plus célèbre des **vins primeurs**.
Quel goût aura-t-il cette année ? Fraise, cerise, framboise… Ou encore banane et bonbon anglais ?
A vous de déguster avec modération bien entendu.

# Côté jardin

## AU JARDIN : plantation méthode lasagne

La plantation de bulbes en lasagne est une technique de jardinage qui consiste à superposer plusieurs couches de bulbes dans un même pot. Les gros bulbes à floraison tardive sont placés au fond, tandis que les petits bulbes précoces sont installés près de la surface. Cette méthode offre une floraison continue de février à mai dans un seul contenant.
La période idéale pour réaliser cette plantation se situe à l'automne, de septembre à novembre, avant les premières gelées.

### La structure des couches (du bas vers le haut)

| Niveau | Profondeur | Types de bulbes | Exemples de variétés |
|---|---|---|---|
| **Fond (Couche 1)** | ~15 cm | Gros bulbes tardifs | Grandes tulipes, alliums, narcisses trompettes, fritillaires |
| **Milieu (Couche 2)** | ~10 cm | Bulbes de taille moyenne | Petits narcisses, jacinthes, tulipes hâtives |
| **Surface (Couche 3)** | ~5 cm | Petits bulbes très précoces | Crocus, muscaris, perce-neige, anémones de blanda |

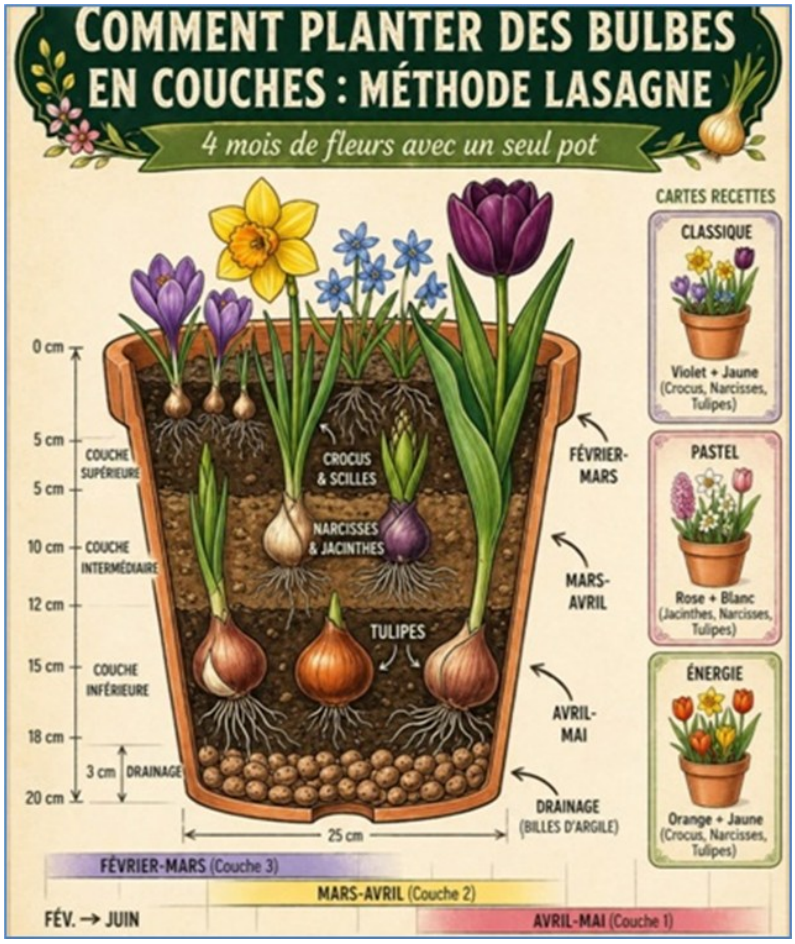


**Horaires d'hiver de la déchetterie de Flize (03 24 27 26 92)**
**1er novembre au 1er avril, du mardi au samedi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30**

# Divertissements et festivités

## Si mon cartable pouvait parler…..

Quelle journée..
Ce matin je me suis levé tôt.
Je suis épuisé !!!
J'ai pris un petit déjeuner plein de vitamines :
une trousse, un cahier, des crayons et des feutres plein de lait.
Hop, sur le dos, on y va à l'école !
Youpi, j'ai retrouvé mes copains : cartable à roulettes, sac à dos.
Oh non, je suis tout trempé, la gourde a fui.
Il faut me sécher, c'est cool c'est la récré, il y a du soleil !
Il est seize heures, l'heure de rentrer.
Les cahiers s'empilent, qu'est ce que c'est lourd !
C'était une belle journée !
Prêt à recommencer demain …. ou pas ?

Les élèves de la classe de CE1/CE2 de Mme DESTREE

## DATES A RETENIR

| | | |
|---|---|---|
| CLSH | Locaux de l'école | du 19 octobre au 23 octobre |
| Halloween | Salle des fêtes | 31 octobre |
| Célébration de l'Armistice | Monument aux morts | 11 novembre à 10h30 |
| | Cimetière de Chalandry | 11 novembre à 11h00 |
| Chorale Gospel | Eglise | 29 novembre |
| Saint Nicolas | Cinéma Le Métropolis | 6 décembre |
| Atelier Arts créatifs de Noël | Salle des fêtes | 12 décembre |
| Colis des Anciens | | 2ème quinzaine de décembre |
| Repas des Anciens | Restaurant « Le Pichet » | 13 décembre |

**Téléphone :** 03.24.37.88.37
**Site internet :** lesayvelles.fr
**Adresse mail: communedesayvelles@orange.fr**
**Ouverture du secrétariat** : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
**Maire ou Adjoints :** permanence le vendredi après-midi ou sur RDV